

Nombre de membres afférents

**SEANCE DU JEUDI 31 MARS 2011**

Au Conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 13

L'an deux mille onze, le jeudi trente et un mars à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAUREL, Maire.

**Présents** : Michel MAUREL, Christian BERNAT, Geneviève SOCCOL, Claude ALBA, Thierry CAUSSE, Didier MAHOUX, Christophe MAURIES, Jean-Marc ALLAIN, Laurence FLEURY, Pascale ROMERO, José NUNES, Céline ROCACHER, Gabriel VIGUIER.

**Absentes et excusées** : Jacqueline ESCANDE qui a donné procuration à Geneviève SOCCOL. Monique MARTY.

**Secrétaire de séance** : Thierry CAUSSE

Date de la convocation : 24/03/2011

Date d'affichage : 24/03/2011

---

Lecture est donnée du précédent compte-rendu.

**1) Présentation du projet « Aménagement carrefour école »**

Monsieur Gabriel VIGUIER présente le projet dont le montant s'élève à 5000 Euros TTC avec une pelouse synthétique pour éviter d'avoir le rejet lors des tontes dans le bassin d'eau. La réalisation sera effectuée par les employés municipaux. Les travaux pourraient débuter en mai 2011 et se terminer en novembre 2011.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, DECIDENT, à 13 voix pour et 1 abstention, de REALISER l'aménagement carrefour école pour un montant de 5000 Euros TTC.

**2) Préparation du budget primitif 2011**

La préparation du budget primitif 2011 fera l'objet d'une réunion ultérieure puisqu'à ce jour, il n'a pas été possible d'obtenir tous les chiffres attendus.

**3) Achats sur la section d'investissement du CCAS**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à 14 voix pour, d'acheter :

- Le matériel pour aménager les WC de la Salle Fabre et les WC de la Salle polyvalente pour un montant de 650 Euros

- 30 chaises pour un montant de 600 Euros
- Une sono pour un montant de 1200 Euros

Le montant total de ces achats est de 2450 Euros.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Compensation par le CCAS du prix des repas portés aux personnes âgées** : il est décidé de poursuivre le principe de compensation.
- **Projets écoles** : le reliquat 2010 sera reporté sur le budget 2011.
- **Convention « Entretien de l'éclairage public »** : cette convention, signée 3 ans auparavant entre la commune, le SDET et l'entreprise arrive prochainement à terme ; un nouveau projet de convention est parvenu en mairie et il conviendra de l'approuver par délibération pour 3 ans de plus. Au préalable, la commune doit relancer la consultation auprès de trois entreprises différentes, à savoir la SPIE, CEGELEC/MARIGO et ETDE.
- **Problème de distribution de courrier** : suite à une réorganisation des services de la Poste, il est constaté un certain désordre dans la distribution du courrier sur le secteur du Pujol entre autres (à 18 heures alors qu'il était distribué avant 12 heures). Toute la population du Pujol est mécontente.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour :

- DEMANDE à ce que le courrier soit distribué sur l'ensemble de la commune de Fréjeville, de manière uniforme, avant 12 heures.
- CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cette demande à Monsieur le Directeur de la Poste

- **Subventions pour la construction des vestiaires** : le Conseil Régional a attribué une subvention de 7000 Euros dans le cadre du FRI.  
Le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) a accusé réception du dossier complet le 22/02/2011 ; ce dossier sera présenté en commission en juin 2011 ; le taux de subvention maximum est de 20 % de 130 000 Euros soit 26 000 Euros mais le montant retenu peut être inférieur à la somme attendue. Cet accusé de réception ne vaut pas promesse de subvention ; si, dans un délai de 9 mois à compter du 22/02/2011, il n'y a pas eu attribution de subvention il y a rejet implicite. Néanmoins, les travaux peuvent commencer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.